

Enquête sur la technologie numérique et l'utilisation d'Internet, 2013

Confidentiel une fois rempli.

English version available.

Veillez inscrire votre adresse électronique.

C0009 Adresse électronique

Veillez corriger les renseignements de l'étiquette préimprimée, **si nécessaire**, dans les cases correspondantes ci-après :

C0001 Appellation légale de l'entreprise

C0002 Nom commercial de l'entreprise

C0008 Prénom

C0028 Nom de famille

C0021 Titre

C0004 Adresse (rue et numéro)

C0005 Ville

C0006 Province / Territoire

C0007 Code postal

À LIRE AVANT DE REMPLIR LE FORMULAIRE

Cette enquête recueille des données en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S19. EN VERTU DE CETTE LOI, IL EST OBLIGATOIRE DE REMPLIR LE PRÉSENT QUESTIONNAIRE.

Objectif de l'enquête

L'objectif de l'Enquête sur la technologie numérique et l'utilisation d'Internet de 2013 est de mesurer l'adoption et l'utilisation de diverses technologies numériques, y compris Internet. L'enquête permettra de recueillir des renseignements sur le commerce électronique, les effets des technologies numériques sur l'entreprise, la formation des compétences et les pratiques de sécurité liées aux technologies numériques. Les données serviront à élaborer des politiques nationales et à comparer le rendement du Canada par rapport aux autres pays. Les renseignements que vous fournissez pourraient être utilisés par Statistique Canada à d'autres fins statistiques ou pour la recherche.

Période de déclaration

Aux fins de la présente enquête, veuillez déclarer l'information pour la période de 12 mois comprise entre le 1^{er} janvier 2013 et le 31 décembre 2013. Veuillez retourner le questionnaire dûment rempli dans les 30 jours.

Confidentialité

La Loi sur la statistique protège la confidentialité des renseignements recueillis par Statistique Canada.

La loi interdit à Statistique Canada de divulguer toute information recueillie qui pourrait dévoiler l'identité d'une personne, d'une entreprise ou d'un organisme sans leur permission ou sans en être autorisé par la loi.

Statistique Canada utilisera les données de cette enquête à des fins statistiques.

Couplages d'enregistrements

Dans le but d'améliorer les données de la présente enquête, Statistique Canada pourrait combiner les renseignements de cette enquête avec ceux provenant d'autres enquêtes ou de données administratives.

Ententes de partage de données

Pour réduire le fardeau de réponse, Statistique Canada a conclu des ententes de partage de données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux ainsi que d'autres organismes gouvernementaux, qui ont convenu de respecter le caractère confidentiel des données et de les utiliser uniquement à des fins statistiques. Statistique Canada communiquera les données de la présente enquête seulement aux organismes ayant démontré qu'ils ont besoin de les utiliser.

L'article 11 de la Loi sur la statistique prévoit le partage de données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux répondant à certaines conditions. Ces organismes doivent posséder l'autorisation légale de recueillir les mêmes données, sur une base obligatoire, et les lois pertinentes doivent contenir essentiellement les mêmes dispositions que la Loi sur la statistique en ce qui concerne la confidentialité et les sanctions imposées en cas de divulgation de renseignements confidentiels. Comme ces organismes possèdent l'autorisation légale d'obliger les entreprises à fournir les mêmes données, on ne demande pas le consentement des entreprises et celles-ci ne peuvent s'opposer au partage des données.

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'article 11 ont été conclues avec les organismes statistiques provinciaux et territoriaux de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, du Québec, de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et du Yukon.

Les données partagées seront limitées aux renseignements relatifs aux établissements commerciaux situés dans la province ou le territoire en question.

L'article 12 de la Loi sur la statistique prévoit le partage de données avec des organismes gouvernementaux fédéraux, provinciaux ou territoriaux. En vertu de cet article, vous pouvez refuser de partager vos données avec l'un ou l'autre de ces organismes en donnant par écrit au statisticien en chef avis de votre opposition et en retournant cette lettre avec le questionnaire rempli. Veuillez préciser les organismes avec lesquels vous ne voulez pas partager vos données.

Aux fins de la présente enquête, des ententes ont été conclues en vertu de l'article 12 avec les organismes statistiques de l'Île du Prince Édouard, des Territoires du Nord Ouest et de Nunavut.

Dans le cas des ententes conclues avec des organismes gouvernementaux provinciaux et territoriaux, les données partagées seront limitées aux renseignements relatifs aux établissements commerciaux situés dans la province ou le territoire en question.

Retour du questionnaire

Veillez retourner le questionnaire rempli à Statistique Canada dans les 30 jours suivant sa réception. Vous pouvez l'envoyer par la poste dans l'enveloppe ci-jointe ou le télécopier au 1-888-883-7999.

Divulgation des renseignements transmis par télécopieur ou autres modes électroniques

Statistique Canada tient à vous avertir que la transmission des renseignements par télécopieur ou tout autre mode électronique peut poser un risque de divulgation. Toutefois, dès la réception de votre document, Statistique Canada garantit la protection de tous les renseignements recueillis en vertu de la Loi sur la statistique. **Avis :** Il n'y a aucun risque de divulgation si vous remplissez un questionnaire en ligne sur le Web.

Qui doit remplir le présent questionnaire?

Le questionnaire doit être rempli par le gestionnaire de TI de l'entreprise ou par une personne occupant un poste équivalent. S'il n'y a pas de gestionnaire de TI à l'entreprise, veuillez remettre le questionnaire au président ou à la personne la mieux renseignée sur l'utilisation de la technologie numérique au sein de l'entreprise.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour demander une version électronique du questionnaire, veuillez composer le numéro de téléphone qui figure sur l'étiquette ci-dessus.

INSTRUCTIONS CONCERNANT LA DÉCLARATION

- Lorsque des chiffres réels ne sont pas disponibles, veuillez inscrire votre meilleure estimation
- Pour remplir ce questionnaire, veuillez tenir compte des activités de votre entreprise au Canada exclusivement
- Les réponses aux questions doivent être en accord avec les activités définies sur l'étiquette à la première page du questionnaire
- Les catégories de réponse qui sont indiquées par un astérisque comportent une définition au bas de la question

SECTION A – CONNEXION INTERNET

1. Veuillez indiquer tous les types de connexion que votre entreprise utilise pour accéder à Internet :

Sélectionnez tout ce qui s'applique.

- | | |
|--|---|
| <p>C101 <input type="radio"/> Ligne d'abonné numérique (DSL) par l'intermédiaire d'une ligne téléphonique</p> <p>C102 <input type="radio"/> Modem câble</p> <p>C103 <input type="radio"/> Accès mobile sans fil* (p.ex., connexion 3G ou 4G)</p> <p>C104 <input type="radio"/> Satellite</p> <p>C105 <input type="radio"/> Ligne à fibres optiques* (p. ex., T3, metro Ethernet)</p> | <p>C106 <input type="radio"/> Accès par ligne commutée par l'intermédiaire d'une ligne téléphonique</p> <p>C107 <input type="radio"/> Point d'accès fixe ou mobile à Internet sans fil* (p. ex., Smart Hub)</p> <p>C108 <input type="radio"/> Ne sait pas</p> <p>C109 <input type="radio"/> Nous n'utilisons pas Internet ► Passez à la question 21</p> |
|--|---|

Accès mobile sans fil : il s'agit de services sans fil que l'on peut utiliser durant les déplacements, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur. Ce n'est pas le cas d'un routeur sans fil qui distribue le signal Internet à partir d'une autre connexion. À titre d'exemple, citons les connexions 3G ou 4G pour un téléphone intelligent ou un ordinateur portable muni d'un accès par clé USB.

Ligne à fibres optiques : ligne optique qui relie l'immeuble à Internet. À titre d'exemple, citons les lignes T3, metro Ethernet ou d'autres connexions réseau à fibres optiques dans l'immeuble.

Point d'accès fixe ou mobile à Internet sans fil : Ce n'est pas le cas d'un routeur sans fil qui distribue le signal Internet à partir d'une autre connexion. Les connexions fixes ou mobiles sans fil utilisent une antenne fixe ou un concentrateur réseau Wi-Fi qui est branché dans une prise de courant et que l'on utilise généralement à un endroit donné, comme un domicile ou un bureau.

SECTION B – UTILISATION D'INTERNET

2. Votre entreprise possédait-elle un site Web sur Internet en 2013?

- C200 1 Oui ► Passez à la question 3 3 Non ► Passez à la question 5

3. Lesquels des services suivants sont proposés sur votre site Web?

Sélectionnez tout ce qui s'applique.

- | | |
|--|--|
| <p>C301 <input type="radio"/> Paiement en ligne (réalisation de la transaction et paiement en ligne)</p> <p>C302 <input type="radio"/> Interaction avec les médias sociaux (p. ex., Facebook, Twitter, Google+)</p> <p>C303 <input type="radio"/> Version optimisée du site Web pour les usagers mobiles</p> <p>C304 <input type="radio"/> Contenu riche en média (p.ex., interactivité, vidéos)</p> | <p>C305 <input type="radio"/> Personnalisation de l'information ou du contenu pour les visiteurs réguliers</p> <p>C306 <input type="radio"/> Formulaires en ligne permettant de recueillir les renseignements sur le client</p> <p>C307 <input type="radio"/> Site Web sécurisé (p. ex., https://, authentification d'un utilisateur)</p> <p>C308 <input type="radio"/> Énoncé de la politique de confidentialité</p> <p>C309 <input type="radio"/> Aucune de ces réponses</p> |
|--|--|

4. Lesquelles des stratégies suivantes ont été mises en place pour diriger l'affluence vers votre site Web?

Sélectionnez tout ce qui s'applique.

- | | |
|--|--|
| <p>C401 <input type="radio"/> Recherche payante (p. ex., Google AdWords, paiement au clic)</p> <p>C402 <input type="radio"/> Publicité imprimée (p. ex., journaux, magazines)</p> <p>C403 <input type="radio"/> Médias sociaux (p. ex., Twitter, Facebook)</p> | <p>C404 <input type="radio"/> Autres médias (p. ex., télévision, radio)</p> <p>C405 <input type="radio"/> Aucune de ces réponses</p> |
|--|--|

5. En 2013, votre entreprise a-t-elle utilisé Internet pour vendre des biens ou des services?

- C500 1 Oui ► Passez à la question 6 3 Non ► Passez à la question 11

Ventes effectuées par Internet avec ou sans paiement en ligne : il s'agit de la valeur des biens et des services vendus par votre entreprise pour lesquels vous avez reçu une commande et dont l'engagement de l'achat s'est effectué sur Internet, même si le paiement a pu être effectué par d'autres moyens. Inclure les commandes effectuées dans une page Web, un extranet ou par un échange de données informatisées (EDI). Ne pas inclure les commandes transmises par téléphone, par télécopie ou par courriel.

6. Votre entreprise consigne-t-elle les données sur les ventes par Internet séparément de tous les autres types de vente?

- C600 1 Oui 3 Non

7. Quel était le total des ventes brutes de votre entreprise effectuées sur Internet en 2013?

Lorsque des chiffres réels ne sont pas disponibles, veuillez inscrire votre meilleure estimation en dollars canadiens.

C700 .00

8. Quel pourcentage du montant des ventes brutes de votre entreprise a été effectué par Internet en 2013?

C800 %

9. En 2013, quel pourcentage de vos ventes par Internet s'appliquait à des client résidant...

au Canada? C901 %

aux États-Unis? C902 %

dans d'autres pays? C903 %

1 0 0 %

10. Quel pourcentage du montant des ventes par Internet s'appliquait aux autres entreprises en 2013?

C1000 %

11. En 2013, votre entreprise a-t-elle utilisé Internet pour acheter des biens ou des services?

C1100 1 Oui 3 Non

12. Votre entreprise prend-elle contact en ligne avec des administrations locales, provinciales ou fédérale canadiennes pour l'une ou l'autre des raisons suivantes? *Sélectionnez tout ce qui s'applique.*

- C1201 obtenir des renseignements ou des documents
- C1202 remplir ou retourner des formulaires d'impôt (p. ex., TPS, état de rémunération (T4), déclaration de revenus (T2))
- C1203 demander des subventions ou des avantages
- C1204 effectuer des paiements en ligne à des organismes gouvernementaux
- C1205 aucune de ces réponses

SECTION C – UTILISATION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

Les technologies de l'information et des communications (TIC) couvrent un large éventail de technologies numériques, comme les ordinateurs, les réseaux et les logiciels utilisés pour communiquer et traiter de l'information.

13. Votre entreprise utilisait-elle l'une des technologies de l'information et des communications (TIC) suivantes en 2013?

Sélectionnez tout ce qui s'applique.

- C1301 Ordinateurs
- C1302 Appareils mobiles qui fonctionnent sur Internet (p. ex., téléphone intelligent, tablette électronique)
- C1303 Réseaux informatiques à l'échelle de l'entreprise (p. ex., réseau local, réseau étendu)
- C1304 Échange de données informatisées (EDI) sur Internet*
- C1305 Logiciels propres à l'industrie (p. ex., logiciels de point de vente au détail)
- C1306 Système de gestion des relations avec les clients/fournisseurs (GRC)*
- C1307 Planification des ressources de l'entreprise (PRE)*
- C1308 Étiquettes d'identification par radio-fréquence (EIRF)*
- C1309 Notre entreprise n'utilise pas de TIC ► *Passez à la question 18*

Échange de données informatisées (EDI) sur Internet : structure standard d'échange de données commerciales. L'EDI est fondé sur l'utilisation de normes de transmission, faisant en sorte que tous les participants emploient un langage commun.

Système de gestion des relations avec les clients/fournisseurs (GRC) : système servant à gérer les interactions d'une entreprise avec ses clients actuels ou potentiels, partenaires, employés et fournisseurs.

Planification des ressources de l'entreprise (PRE) : repose sur une application logicielle, ou une série d'applications logicielles, qui permettent d'intégrer des renseignements et des processus tirés de plusieurs composantes opérationnelles de l'entreprise. En règle générale, la PRE permet d'intégrer la planification, l'approvisionnement, les ventes, le marketing, les relations avec les clients, les finances et les ressources humaines.

Étiquettes d'identification par radio-fréquence (EIRF) : technologie d'identification et de collecte de données qui consiste à stocker de l'information au moyen d'étiquettes électroniques et d'un émetteur ou d'un lecteur sans fil pour la saisir. L'acronyme en anglais pour cette technologie est « RFID ».

14. L'introduction des technologies de l'information et des communications (TIC) a-t-elle donné lieu à l'un ou l'autre des changements opérationnels suivants? *Sélectionnez tout ce qui s'applique.*

- C1401 Partage accru de l'information
- C1402 Meilleure intégration entre les activités de l'entreprise en ligne et hors ligne
- C1403 Réorganisation des processus opérationnels
- C1404 Collecte, conservation et mise à jour des données
- C1405 Importance accrue de la rotation des emplois, polyvalence
- C1406 Pas de changement
- C1407 Autre changement - précisez :
- C1408

15. Quelles sont les **principaux obstacles** empêchant votre entreprise d'intégrer davantage les technologies de l'information et des communications (TIC)? *Sélectionnez tout ce qui s'applique.*

- C1501 Méconnaissance des technologies qui existent sur le marché
- C1502 Manque d'expertise technique et de personnel spécialisé à l'interne
- C1503 Preuve insuffisante d'un bon rendement sur l'investissement
- C1504 Incompatibilité des nouveaux systèmes avec les systèmes existants
- C1505 Technologie et mise en oeuvre trop coûteuses
- C1506 Résistance des employés à l'introduction de nouvelles technologies
- C1507 Inquiétudes relatives à la sécurité ou la confidentialité
- C1508 Ne sait pas/ aucun obstacle à l'adoption

SECTION D – COMPÉTENCES EN MATIÈRE DE TIC SUR LE LIEU DE TRAVAIL

16. Votre entreprise employait-elle des spécialistes en TIC ou en technologie de l'information (TI) au mois de décembre 2013?

Ne tenez compte que des employés dont la fonction principale était d'exploiter, d'entretenir, de développer, de soutenir ou de gérer les TIC dans votre entreprise.

- C1600 1 Oui
3 Non ► *Passez à la question 18*

17. Votre entreprise a-t-elle proposé une formation visant à perfectionner ou à mettre à niveau les compétences relatives aux TIC de votre personnel au cours de l'année 2013?

- | | | Oui | Non |
|---|---------|-----------------------|-------------------------|
| Formation pour les spécialistes en matière de TIC/TI | C1701 1 | <input type="radio"/> | 3 <input type="radio"/> |
| Formation pour les autres employés qui utilisent les TIC dans leurs tâches quotidiennes | C1702 1 | <input type="radio"/> | 3 <input type="radio"/> |

SECTION E – PRATIQUES SÉCURITAIRES POUR LES TIC, INCIDENTS ET RÉPERCUSSIONS

18. Votre entreprise applique-t-elle actuellement l'une ou l'autre des mesures de sécurité suivantes en matière de TI?

Sélectionnez tout ce qui s'applique.

- | | |
|--|---|
| C1801 <input type="radio"/> Logiciel antivirus ou logiciel antiespionnage | C1806 <input type="radio"/> Serveur Web sécurisé (p. ex., protocole SSL, https) |
| C1802 <input type="radio"/> Pare-feu | C1807 <input type="radio"/> Sauvegarde régulière des données essentielles aux activités de votre entreprise |
| C1803 <input type="radio"/> Filtre antipourriel (pour éviter les courriels indésirables pouvant contenir des menaces pour la sécurité) | C1808 <input type="radio"/> Pas de mesures de sécurité en place en matière de TI |
| C1804 <input type="radio"/> Logiciel de filtrage de contenu Web (p. ex., Websense) | C1809 <input type="radio"/> Ne sais pas |
| C1805 <input type="radio"/> Logiciel ou matériel d'authentification pour les utilisateurs internes ou externes | |

Logiciel ou matériel d'authentification : Logiciel ou matériel qui englobe une série d'éléments servant à authentifier ou à vérifier l'identité d'une personne avant de lui accorder un accès ou d'approuver une demande de transaction.

19. Votre entreprise a-t-elle connu des violations par Internet au cours de l'année 2013?

- C1900 1 Oui ► *Passez à la question 20*
3 Non ► *Passez à la question 21*

20. Votre entreprise a-t-elle été confrontée à l'une ou l'autre des répercussions suivantes après ces violations par Internet?

Sélectionnez tout ce qui s'applique.

- C2001 Corruption, vol ou accès non autorisé à des renseignements exclusifs ou sur les clients
- C2002 Dégradation du site Web
- C2003 Arrêt du service
- C2004 Perte de revenus
- C2005 Perte de productivité
- C2006 Autres répercussions - précisez : C2007

SECTION F – INFORMATION GÉNÉRALE

21. Quel est le nombre de salariés à plein-temps de votre entreprise? Veuillez cocher la fourchette qui s'applique.

- C2100 1 0 3 10 à 19 5 50 à 99 7 300 à 499
2 1 à 9 4 20 à 49 6 100 à 299 8 500 et plus

22. Combien de temps avez-vous passé à compiler les données et à remplir ce questionnaire?

- Heure(s) Minutes
- C9910 C9909

SECTION G – COMMENTAIRES

C9920

C9913

Merci d'avoir rempli ce questionnaire.

Veuillez garder une copie pour vos dossiers.

Consultez notre site Web à l'adresse suivante : www.statcan.gc.ca